

- 284 Decret de l'Assemblée nationale qui ordonne que le ministre de l'intérieur  
capitula à l'instance des Couriers dans tous ses Départements  
avec ordre à tous les Fonctionnaires publics et gardes nationales  
l'arrêter ou faire arrêter toute ~~autre~~ Personne sortant  
du Royaume
- 285 relative à l'organisation des Eglises, Hospices & Communautés  
Religieuses
- 286 ~~Loi relative au droit de pétition et qui fixe les cas où des~~  
~~Loi relative au droit de pétition et qui fixe les cas où des~~  
Citoyens pourroient requérir la convocation de la commune
- 287 proclamation du Directoire du département de la Charante
- 288 relative au Grand ordre judiciaire  
Extra des Registres du Directoire du département  
de la Charante
- 289 ~~relative au serment à prêter par les Ecclésiastiques fonctionnaires  
Publics.~~
- 290 relative au serment à prêter par les Ecclésiastiques fonctionnaires  
Publics.
- 291 relative à la législation des Droits Avenus, Redans  
& autres Droits incorporés non supprimés par les Decrets de  
l'Assemblée nationale
- 292 relative à diverses dépenses à acquiescer par la Caisse de  
l'extraordinaire
- 293 relative à la Contribution Patristique
- 294 relative aux jurandes & maîtrises
- 295 qui règle les obligations des Fermiers envers les Propriétaires  
relativement à la dime, aux vingtièmes, Capitation, taille  
& autres Contributions dont ils peuvent être tenus
- 296 relative à la vente de immeubles affectés à l'usage des  
Fondations
- 297 relative à la Sûreté intérieure et extérieure de l'état  
et au maintien de la Constitution
- 298 qui autorise les Directeurs du District à traiter

degré agré avec les Dames de Beaux a vie leur pour la  
 constitution des Beaux que l'on indemnité aux conditions y enoncé  
 299 décret de l'assemblée nationale du 21 juin 1791

300 Biaux nationaux a vendre

301 Portant Suppression des appaueses

302 relatif aux operations preliminaires pour la repartition de la contribution  
 fonciere & mobiliere sur le droit de Patente

303 extrait des registres des deliberations du departement de la Charente

304 Portant exemption du droit d'enregistrement pour les quittances de liquidations  
 et empouvement des officiers

305 Decree de l'assemblée nationale du 24 juin 1791

306 relative a la responsabilite des ministres & en general  
 de tous les agents civils ou militaires de l'autorite

307 relative a l'avancement des gens de mer, en paye en grade sur  
 les vaisseaux de l'etat

308 relative aux traitements des Curés Supprimés

309 relative a la jouissance des Biaux ci-devant dit Domaines  
 dans laquelle aucun possesseur ne doit être trouble

310 relative a la liste civile

311 interpretation de l'article 17 du titre 3 du decret du 28 octobre  
 dernier relatif a la Tine

312 décret de l'assemblée nationale du 21 juin 1791

313 relative a la garde armee nationale

314 relative a la repartition de cent mille Soldats auxiliaires

315 extrait des registres de deliberations du Directoire de la Charente

316 relative a une nouvelle fabrication d'assignats

317 relative a la caisse de les extraordinaires



- 318 Relative aux Fonctionnaires Publics & aux anciens employés dans les légis & administrations supprimées pour l'exercice des Droits de Citoyen actif dans les assemblées Primaires.
- 319 Relative aux Créanciers des maisons Corps Communales & établissements supprimés
- 320 Loi additionnelle à Celle du timbre & qui exempté de cette formalité des Registres des tribunaux, minutes de jugemens & autres y designés
- 321 Decret de l'assemblée nationale du 24 juin 1791
- 322 Relative aux Contributions Foncières & mobilières
- 323 Relative à la Dime
- 324 Relative aux payeurs des impositions de 1790 & années antérieures
- 325 proclamation décrété sous la séance du 22 juin 1791
- 326 Relative aux Paiemens de la somme de 4,058, 204, # destinés pour les dépenses touchées les dépôts de marchandises & logistocense ayant besoin de secours
- 327 Relative aux Dimes impodés
- 328 additionnelle au Decret du 28 Janvier dernier qui ordonne la levée de cent mille Soldats auxiliaires
- 329 portant que les Cheuresses qui se marieront seront prises de leur traitement
- 330 Relative aux Vingtièmes & Capitation des pour les propriétaires des offices supprimés pour l. année 1789 & 1790